



Grand Port Maritime de Rouen

Ph. DEISS, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2009 / 30

PORT DE ROUEN

Quai CAVELIER DE LA SALLE

Depuis le départ du bateau-restaurant « LA BODEGA », quai **Cavelier de la Salle, rive gauche**, les équivoires qui permettaient sa fixation sont restées en place, bornes 137 et 139.

Celles-ci représentant un danger pour les coques des bateaux, **l'accostage et le stationnement** à ce quai entre les bornes **136 et 140** est **interdit**, jusqu'à nouvel avis.

Afin de matérialiser cette interdiction, des panneaux INTERDICTION DE STATIONNER sont placés à l'amont et à l'aval de cette zone.

Rouen, le 23 juin 2009.

Pour le Directeur du Port,
et le Commandant de Port
Le Commandant de port adjoint / exploitation,
P. GUILLAUME